AVIS AUX NAVIGATEURS
PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE

POLICE DU PORT
PORT DE PLAISANCE
VILLE DE LA ROCHELLE

Avis N° 55/2021 - Objet : Escale des « Guépard, Lion et Jaguar »

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
Les navires « Guépard », « Lion » et « Jaguar » (bateaux écoles militaires de 43 mètres)
feront escale dans le bassin des chalutiers du 08/10/2021 au 11/10/2021

Pour assurer la sécurité autour des bateaux, la circulation maritime sera réglementée dans le chenal d'accès du Port de plaisance de La Rochelle.
Une zone d'interdiction de la navigation est définie à l'intérieur d'un périmètre de sécurité de 50 mètres autour de chaque navire, compté à partir de leurs lignes de flottaison.

L'entrée des bateaux est prévue le vendredi 8 octobre 2021 à partir 07h00. La sortie des bateaux est prévue le lundi 11 octobre 2021 à partir de 09h00.

Lors des manœuvres, les bateaux seront prioritaires sur toutes autres embarcations. En fonction de la fréquentation du site, le chenal pourra être fermé à la navigation. Le canal VHF 09, sera utilisé par les services du port pour la sécurité des manœuvres.

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :
x Plaisanciers vieux port de La Rochelle
x Plaisanciers port des Minimes
x Affichage capitainerie
x Personnel capitainerie
x Professionnels du nautisme La Rochelle
x Associations nautiques rochelaises
x Croisiéristes / bus de mer / passeur
x Ports de proximité
x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 05/10/2021

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,